

Déclaration de Lydie Würth-Polfer (Luxembourg, 5 juin 1992)

Légende: Le 5 juin 1992, après le refus des Danois de ratifier le traité de Maastricht, Lydie Würth-Polfer, député au Parlement européen et bourgmestre de la ville de Luxembourg, appelle à la poursuite du processus d'unification européenne.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Emanuele Gazzo, EG. Ententes, accords et protocoles pour la création de l'Union européenne. Ratification du Traité du Maastricht, 20/01/1992 - 01/07/1992, EG 146.

Copyright: Tous droits réservés

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_lydie_wurth_polfer_luxembourg_5_juin_1992-fr-9bce787e-4243-4c81-a9ee-851a8f3ea2f9.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Déclaration de Madame Lydie Würth-Polfer

Député au Parlement Européen
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg

Le processus d'unification européenne doit continuer et le "non" danois, à mon avis, ne signifie pas le contraire. Ce qui est en jeu c'est la façon de faire.

Une des craintes, voire un des reproches les plus répandus dans tous les pays, est le manque de démocratie qui est à la base des prises de décisions au niveau communautaire, décisions préparées, si non adoptées, par une administration ou des fonctionnaires souvent très loin des citoyens.

Croire qu'il serait juste et démocratiquement défendable de demander à 12 parlements nationaux d'avaliser sans pouvoir modifier, voire compléter, la Nouvelle Union Européenne constitue une erreur d'appréciation politique grave et regrettable, dont l'Europe subit aujourd'hui les conséquences.

Et la réaction à laquelle on assiste à la suite du "non" danois est significative et inquiétante. Loin de vouloir prendre au sérieux l'avertissement lancé, les responsables communautaires se retranchent dans une attitude d'amour propre blessé en rejetant la possibilité de tenir compte des craintes exprimées et en refusant toute rediscussion. Or, c'est faire peu de cas du droit et de la décision démocratiquement prise par un peuple partenaire, fût-il petit ou danois.

A mon avis, pour pouvoir continuer démocratiquement et concrètement la construction européenne, il faut poursuivre les procédures de ratification dans les autres onze pays membres, faire par après le bilan des positions prises et ne pas se fermer à la suite de ce processus à une nouvelle discussion.

Hésiter à prendre en considération les recommandations et les propositions de différents courants parlementaires nationaux soucieux de consensus populaire, revient à priver la future Union Européenne des bases dont elle aura besoin.

Envisager après le référendum danois l'hypothèse d'une éventuelle sortie du Danemark de la communauté, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, est scandaleux et irresponsable.